



J'ai le droit de refusée de témoigner

Par **geneve**, le **16/05/2009** à **06:54**

Bonjour,rnrnJe suis a la maison et j'entend le bruit d'un choc a dans la rue je vais voir ce qui ce passe et je voit une voiture embouti par une autre auto qui répare sans s'arrêtai donc je note la plaque d'immatriculation et note mon numéro de téléphone et je le met sur le par brise de la voiture qui a eue le choc quelque jour plus tar la police me téléphone et me demande de témoigner car la personne a porter plainte je leur dis que je ne veux pas témoigner il me dise que je ne peux pas refuser pouvez vous me dire ci ce normale par avance merci beaucoup .